

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Coronavirus au Togo :

**La maladie s'enracine
dans plusieurs ^{P.2}
quartiers de Lomé**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 396 du 05 Nov. 2020

Année scolaire 2020-2021 :

La FESEN déjà dans l'arène des revendications ^{P.3}



Déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités :

Un rôle bientôt confié au médiateur de la République ^{P.p3&7}

Etat civil au Togo :

**Quelle importance pour
les pouvoirs publics ^{P.3}
et les populations ?**

Importations massives des volailles au Togo :

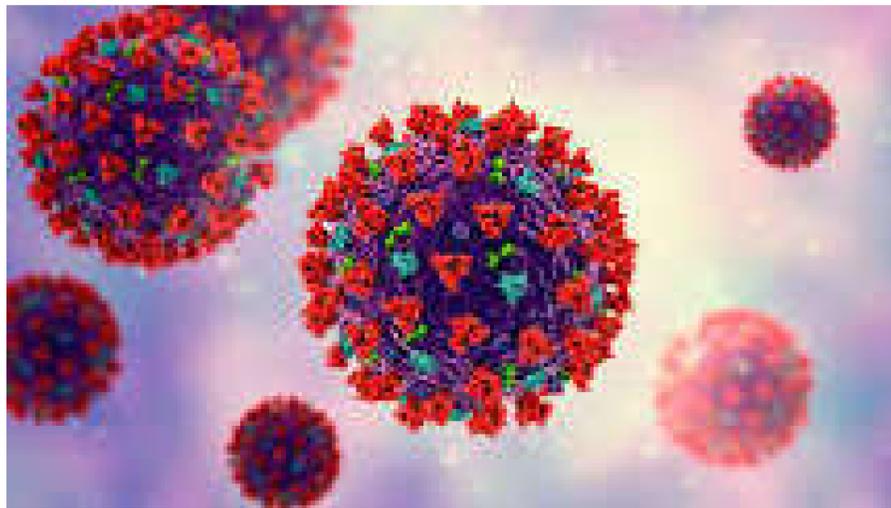
**Et si on intensifiait les
productions locales ? ^{P.7}**

Coronavirus au Togo :

La maladie s'enracine dans plusieurs quartiers de Lomé

La pandémie au coronavirus continue de sévir au Togo comme partout dans le monde. Cela fait pratiquement 8 mois que la maladie a fait son apparition au Togo. Dès la découverte du premier cas le 06 mars 2020, personne à part les spécialistes de la santé ne pensait que jusqu'en novembre on va encore parler de cette pandémie. Les épidémiologistes savaient que si la chaîne de contamination n'est pas rompue assez tôt, il serait difficile de vaincre cette pandémie. Désormais l'unanimité semble être dégagée sur le fait que seul le vaccin peut permettre de gagner la covid-19. Comme le conseillent les spécialistes de la santé, il faut vivre avec le virus mais prêter attention aux gestes barrières pour éviter la propagation du virus. Malheureusement, une partie de la population n'a pas compris ce message, beaucoup sont ceux qui font fi des gestes barrières dans leur quotidien. Les masques toujours sous le menton même en groupe. Pas de lavage régulier des

main, certains ne le font même pas. Nombreux se saluent en se serrant les mains. Bref l'évolution des chiffres aujourd'hui dans le pays n'est pas une surprise. Ce qui fait que dans la capitale et ses environs, la pandémie semble élire domicile. Tous les quartiers de Lomé sont touchés par le coronavirus. Mais la commune la plus touchée est, le Golfe 5, Aflao Gakli. Le coordonnateur de la Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre le Coronavirus a cité les quartiers qui hébergent plus le virus dans le grand Lomé lors d'une rencontre avec la presse le 28 octobre dernier. « Aujourd'hui, beaucoup de quartiers de Lomé sont atteints de la maladie. Et quand on essaie de faire un petit classement on se rend compte que dans le Grand-Lomé, c'est la commune du Golfe 5 qui enregistre le plus élevé de cas de contamination. Aflao-Gakli est suivie de Bè -Est dans le Golfe 1, du Golfe 2 et d'Amoutivé qui se trouve dans le Golfe 4. De l'autre côté, c'est Agoe-Nyivé 1



qui est en tête suivi d'Agoe-Nyivé 5 et Agoe-Nyivé 2 », a ressorti le Médecin colonel Mohaman Djibril. Mais selon le coordonnateur, presque tous les quartiers de Lomé enregistrent les cas de contamination même si ce sont les chiffres sont faibles. Cette situation nécessite des mesures particulières pour freiner la propagation de la pandémie. Si pour l'heure cela ne nécessite pas un rebouclage et un couvre-feu pour tout Lomé, des dispositions pourraient être prises dans les quartiers concernés pour empêcher la

circulation du virus estime la coordination. Mais il faut tenir compte du nombre de voyageurs testés positifs dans l'augmentation des chiffres enregistrés à Lomé. Tous les voyageurs qui arrivent à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma depuis août dernier, sont systématiquement testés. Ces derniers temps ils sont nombreux à être testés positifs à cause de la deuxième vague de contamination en Europe. Ce sont ces cas qui augmentent les chiffres de la pandémie dans la capitale. « Les voyageurs font des

tests avant d'arriver, mais à l'arrivée à Lomé nous leur faisons des tests également. Malheureusement, nous constatons des cas positifs parmi les voyageurs à l'arrivée. Ce qui est une conséquence logique de l'augmentation du nombre de cas à Lomé. Et pour cela, nous devons redoubler d'attention », a laissé entendre le coordonnateur de la CNGR, Colonel Médecin Djibril Mohaman. Les cas testés positifs dans le quartier Aflao Gakli s'expliquent également par le fait que cette partie de la capitale est frontalière avec

le Ghana. Même si les frontières terrestres sont encore fermées, il y a des traversées qui se font au quotidien. Les Togolais vont au Ghana tout comme les Ghanéens rentrent au Togo et parmi ces voyageurs, il y en a qui sont porteurs du virus. Avec ces mouvements et brassages et le non-respect des mesures barrières aidant, la maladie se propage facilement.

Tout compte fait, les chiffres de la contamination grimpent assez vite ces dernières semaines au Togo. Cela interpelle tous les citoyens vivant dans la capitale et les quartiers environnants. A l'allure où vont les choses, il y a beaucoup d'inquiétudes par rapport à la capacité du pays de pouvoir prendre en charge les malades. Le gouvernement déploie beaucoup de moyens dans la riposte contre la maladie, si les cas s'accroissent, combien de temps pourra-t-il encore tenir ? Le Togo est largement au-delà de 2 mille 350 cas de contamination, plus de 600 cas actifs et 57 décès. Le centre de prise en charge du CHR Lomé sera débordé si les cas continuent d'augmenter comme on le voit ces derniers jours. C'est le moment d'insister encore une fois sur les gestes barrières surtout avec la rentrée scolaire 2020-2021 et la réouverture lieux de culte supplémentaires à Lomé.

M. Mazé

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au cœur du développement

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 02 au 09 Nov. 2020

CENTRE	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
SANTÉ	Près de NOPATO	70 44 91 37
N.D. de MEDJ.	Bd du 13 Janvier, Face Byblos	22 35 20 02
OLIVIERS.	Bd. Houphët-Boigny	22 27 04 34
EMMANUEL.	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
AVE MARIA	Face Ecole Nationale des Sages Femmes)	22 22 33 01
GBOSSIME.	Face Marché Gbossimé	22 22 50 50
AMITIE.	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22 21 74 47
N.D. de la TRINITE	Bd de la Paix à Super Taco	22 21 27 80
FOREVER.	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	22 26 11 77
AEROPORT.	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS.	7, Route de Kégué	22 26 29 59
PAIX.	Résidence du Benin	22 26 40 91
THERYA.	Mangotigomé-Route de la Foire TOGO 2000	22 61 56 52
FIDELIA.	Bè-Kpota, près de l'hôtel «LE REFERENTIEL»	22 71 95 95
SARAH	Près du centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé	22 51 05 29
CONSEIL	Carrefour du CEG Sagbado Logoté	93 10 92 92
EPIPHANIA	Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME	70 40 10 52
POINT E	Djidjilé dans le von de la pharmacie Djidjilé	22 25 64 80
CONFIANCE.	Face GTA	22 42 43 81
DELALI.	Face hopital Cacavéli	93 64 53 72
NATION.	Face ancien Marché TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin	22 25 15 05
VITAFLORE.	100 m de la station Shell Agoè Vakpossito	70 40 22 86
MAINA	Avéjji non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie	70 43 65 34
EL-SHAMMAH	A Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes	70 43 25 85
ADONAI	Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITÉ.	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
N-D DE LOURDES	carrefour « 2 lions » Agoè	22 55 19 64
EMMAÛS	Route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité	96 80 09 12
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	99 85 89 07
LA BARAKA	Agoè LOGOPE, à proximité du camp GP	90 17 49 28
M'BA.	Rte de Mission Tové, 300m après le marché de Légbassito	70 27 81 81
TCHEP'SON	Face Terminal du Sahel (Togblékopé)	70 42 94 41
ZOSSIME	Route de Sanguéra près du marché de Zossimé	99 99 80 75
ST PHILIPPE.	Sanguéra, près de la Station service OANDO	90 67 33 24
AVEPOZO.	A côté de la place publique d'Avépozo	22 27 04 86
DE L'EDEN.	Route d'Aného, face Cité Baguida	70 42 13 98

ECHOS
DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin S., David S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Année scolaire 2020-2021 :

La FESEN déjà dans l'arène des revendications

Les enseignants membres de la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale (FESEN) seront en grève de 72 heures à compter du 16 novembre prochain. La FESEN a déposé un préavis de grève sur la table du ministre en charge des enseignements primaire et secondaire le lundi 02 novembre dernier. A peine la rentrée scolaire 2020-2021 vient de commencer que la FESEN annonce les couleurs. Le gouvernement a 14 jours pour ouvrir les discussions avec les responsables de la FESEN et même avec toutes les organisations syndicales des enseignants pour trouver une solution et éviter le pire. Les effets de la crise sanitaire sont durement ressentis à tous les niveaux et il est impératif de ne pas créer une autre crise. Les responsables de la FESEN disent être mécontents du silence du gouvernement sur le protocole d'accord signé avec les syndicats en 2018 dont l'application n'a pas encore connu un début. Pour eux au cours de l'année 2020, le gouvernement a gardé un mutisme total sur cet accord, ce qui n'est pas du tout du goût du Secrétaire Général de la FESEN, Hounssimé Sénon « *Il ne faut pas discuter pour dis-*

cuter, nous avons assez du dilatoire, on veut du concret. Il faut résoudre les problèmes et non faire du dilatoire. », a déclaré M. Hounssimé Sénon lors d'une rencontre avec la presse lundi dernier. « *Le gouvernement avait demandé au parlement en 2018, qu'il puisse analyser les dispositions contenues dans le protocole d'accord et dans le statut particulier des enseignants. Nous tous, nous pensions que désormais il n'y aurait plus de grincement de dents à chaque rentrée. Le protocole d'accord a été signé, pour nous c'est un acquis. Il n'est plus question qu'on puisse dire qu'on va encore discuter de ce même problème* », poursuit le SG de la FESEN.

Rappelons qu'en avril 2018, un protocole d'accord en 10 points destinés à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants avait été signé entre le syndicat et le gouvernement. L'un des points de l'accord stipule qu'un milliard de francs devrait être octroyé aux enseignants en 2019 en fonction des grades (9/10 des fonds) et selon les critères objectifs de mérite conformément aux dispositions du statut particulier (1/10 des fonds). Jusqu'à ce jour rien n'est fait selon les res-

ponsables syndicaux, ce qui fait qu'aujourd'hui, ils réclament la définition claire d'un chronogramme d'indexation des deux milliards de francs de 2019 et ceux de 2020 sur les salaires des enseignants. Ils

qui va provoquer le débrayage de 72 heures à partir du 16 novembre prochain si rien n'est fait selon le SG de la FESEN Hounssimé Sénon qui invite les membres à la patience. « *Je demande aux*

dire que le préavis de grève fait suite aux recommandations que la FESEN avait déjà adressées au ministère en charge des enseignements primaire et secondaire pour une rentrée scolaire apaisée en cette

sables syndicaux. Il doit cesser de faire du dilatoire, l'heure n'est plus à la fuite en avant. C'est ce comportement qui a fait que jusqu'à ce jour, grand-chose n'a pas été fait sur les engagements pris. Le gouvernement aurait pu maintenir les discussions avec les syndicats que ces menaces n'allaient fuser de partout. Pour le moment c'est la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale qui grogne. Si les autres syndicats emboîtent le pas, l'année scolaire 2020-2021 risque de connaître des soubresauts. Les moments sont très difficiles pour le gouvernement qui est actuellement sur le front contre la pandémie au coronavirus. S'il doit également affronter un autre problème ce sera la catastrophe. Les syndicats des enseignants doivent comprendre la situation que traverse le pays et mettre un peu d'eau dans leur vin. L'essentiel aujourd'hui, c'est que le gouvernement puisse prendre des dispositions pour éviter la contamination de la maladie dans les établissements scolaires. La vie des élèves et des enseignants en dépend.

M. Mazé



exigent également la révision à la hausse et la mise en disposition des crédits de fonctionnement en totalité aux établissements préscolaires et primaires. L'autre point de revendication concerne l'exécution des mesures et engagements de l'Etat en faveur de l'enseignement confessionnel et en fin le recrutement effectif des enseignants. Voilà la plateforme revendicative de la FESEN

enseignants de faire preuve de patience pour que nous ne tombions pas dans des erreurs. Le préavis de grève dans la fonction publique couvre 10 jours, c'est pourquoi à la veille du lundi 16 novembre nous allons sortir un mot d'ordre de grève. Si on ne trouve pas de solution à nos revendications, nous sommes en droit d'aller en grève et nous allons le faire » a-t-il lancé. Il faut

période de crise sanitaire. Des recommandations sur lesquelles le ministère ne s'est jamais prononcé. Il ne sert à rien qu'un bras de fer naisse entre les deux parties. Le gouvernement et les syndicats des enseignants doivent rapidement se retrouver autour d'une table de discussion pour trouver un terrain d'entente. Le gouvernement doit tenir un langage franc et sincère avec les respon-

Déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités :

Un rôle bientôt confié au médiateur de la République

Tout doucement le Togo avance vers la disposition de l'article 145 de la loi fondamentale. Elle oblige les hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics à déclarer leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou de leur fonction. Ils le feront bientôt devant le médiateur de la République. Un avant-projet de loi adopté en conseil des ministres le mercredi 28 octobre dernier confie cette mission au médiateur de la République. Le texte lui donne également la possibilité de faire mener des enquêtes ou investigations, pour s'assurer de la justesse, de l'équité et de la qualité des services publics. L'objectif c'est de parvenir à une administration publique juste, équitable et de qualité, au service des citoyens, selon le gouverne-

ment. L'article 145 de la constitution stipule « *Le président de la République, le premier ministre, les membres du gouvernement, le président et les membres du bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat, les présidents et les membres des bureaux de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication, du Conseil économique et social, de la Commission Nationale des Droits de l'homme, les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature, les magistrats des cours et tribunaux, les directeurs des administrations centrales, les directeurs et comptables des établissements et des entreprises publics, doivent faire devant le Médiateur de la République une déclaration de leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou de leur*

fonction. » C'est depuis décembre 2019 que l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi fixant les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics professionnellement exposés à des risques de corruption et d'infractions assimilées. L'acte posé par le gouvernement en conseil des ministres le 28 octobre 2020 en adoptant l'avant-projet de loi, est un pas supplémentaire dans la conformité avec l'article 145 de la constitution togolaise. Des responsables de partis politiques et des organisations de la société civile ont à maintes reprises, exigé cette disposition de la loi. Mais la question qui est posée est-ce que les Togolais ont cette culture de déclaration des biens et avoirs comme cela se fait



peut-être dans les Etats développés. Là-bas, les citoyens, hautes personnalités déclarent naturellement leurs biens sans état d'âme. La plus part des hautes personnalités du pays ont acquis leurs biens

dans les détournements des fonds publics et en disposent un peu partout dans le pays. Souvent ces biens et avoirs sont enregistrés au nom de leurs enfants, femmes et même maîtresses. En cas de dé-

claration, ce n'est pas du tout évident qu'ils déclarent ces biens cachés. Cette situation a suscité la réaction du Secrétaire Exécutif du Centre pour la

Suite à la page 7

Entrepreneuriat au Togo :

La jeunesse se mobilise davantage

Face au taux de chômage de plus en plus croissant ces dernières années, le Gouvernement togolais à travers le ministère du développement à la base s'est lancé depuis quelques années déjà dans la dynamique de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Une manière de réorienter les jeunes vers l'auto-emploi, eux qui sont plutôt enclin à solliciter des emplois salariés auprès des « hautes bienveillances » ou à espérer des avis de recrutement dans l'administration publique. Une voie tracée pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes togolais.

Selon une enquête effectuée en 2011, le chômage et le sous-emploi affectent respectivement 6,5% et 23% de la population active au Togo. Un phénomène qui touche beaucoup plus les jeunes dans un pays où 75% des habitants ont moins de 35 ans. Pour y remédier, les autorités en charge du département du développement à la base ont initié de vastes projets de formation, d'accompagnement et d'appui financiers aux jeunes en vue de leur permettre de s'offrir de quoi un emploi. C'est ainsi que le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) soutenu par le PNUD, multiplie les sessions de formation en création et gestion des entreprises avec à la clé un financement accordé aux jeunes porteurs de projets.

De par sa mission, le FAIEJ est ouvert à tout jeune ayant une idée de création d'emploi. Il vise à soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes à travers la formation et l'accompagnement des jeunes en vue de leur faciliter l'accès au financement. Il prend en compte des secteurs tels que la transformation agroalimentaire, l'artisanat, les technologies de l'information et de la communication ou encore les énergies renouvelables. Grace au FAIEJ, le projet a permis de lancer près de 400 jeunes entrepreneurs dont 30% de femmes. 625 emplois ont été créés dont 370 permanents et plus de 650 plans d'affaires ont été financés à hauteur de 1,7 millions de dollars US. Environ 400 projets sont en cours de financement.

A part le FAIEJ, d'autres structures et mécanismes tels que le Projet d'Appui au développement à la base (PRADEB), l'Agence Nationale de Développement à la Base (ANADEB), le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA), Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJISEF), Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) et bien d'autres sont mis en place dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat et destinés à soutenir les initiatives des jeunes dans divers domaines en vue de leur assurer une autonomie financière à travers leurs micro entreprises (les PME, PMI).

Face aux défis liés à la réduction du taux de chômage, et à l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat se présente aujourd'hui



comme l'une des solutions durables pour répondre aux sollicitations des nouveaux demandeurs d'emplois qui arrivent chaque année sur le marché et qui sont estimés à environ 40.000 jeunes. Il offre à la jeunesse une alternative crédible pour sortir du joug du chômage, et de la précarité à travers la mise en place d'une activité économique viable. Ce qui permet également de rendre le secteur

privé plus compétitif.

Plus que jamais, l'entrepreneuriat s'impose aujourd'hui comme une voie d'insertion des jeunes diplômés dans la vie socio-professionnelle. Il vient remettre en cause les vieux clichés qui consistent à attendre des pouvoirs publics le recrutement dans la fonction publique ou dans les services publics qui démontrent leurs limites dans la résolution des

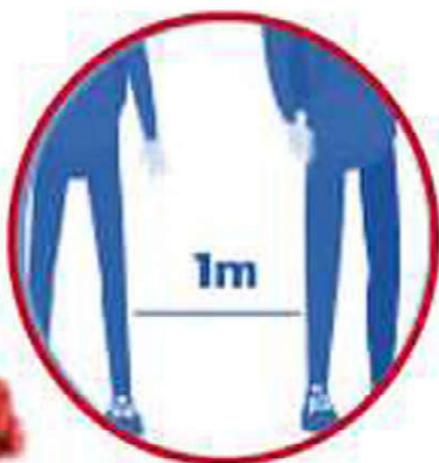
questions du chômage et du sous-emploi. Désormais, le jeune togolais diplômé ou non, n'a plus d'excuse d'attendre de l'Etat les avis de recrutement pour être engagé dans la vie socio-professionnelle et se prendre en charge. Il a toute une variété de secteurs d'activité dans lesquels il peut s'investir pour se réaliser dans la société.

Roger GBESSIA

STOP COVID-19

GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE SOLIDARITÉ
A L'ENDROIT DES COUCHES VULNÉRABLES

NE NÉGLIGEONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



**GARDEZ
LA DISTANCE
DE SÉCURITÉ
D'AU MOINS 1m**



**LAVEZ-VOUS
LES MAINS
RÉGULIÈREMENT**



**PORTEZ VOS
MASQUES
OU CACHE-NEZ**

Données de l'Etat civil :

Quelle importance pour les pouvoirs publics et les populations au Togo ?

A l'heure où beaucoup de pays se battent pour améliorer le quotidien de leurs populations en apportant des réponses concrètes à leurs préoccupations et besoins, la question de l'importance de l'état civil dans le développement socioéconomique des pays africains revient sur le tapis et relance un débat longtemps oublié par les vrais acteurs du secteur. Au Togo, beaucoup ignorent tous les avantages que l'on peut tirer de l'état civil. Mais en réalité, ce département des affaires publiques participe à orienter les actions de l'Etat et les investissements des deniers publics.

Ce lundi 10 aout, la société africaine a célébré la journée africaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil sous le thème : « Des actes de naissance pour tous, une nécessité pour la protection des droits humains et pour la promotion de l'inclusion ». Occasion pour les premiers acteurs en charge du secteur de l'administration publique au Togo telles que les collectivités territoriales de reposer la question de l'importance de l'état civil dans les actions de développement socioéconomique du pays et de sensibiliser les populations togolaises sur la nécessité de déclarer les enfants à la naissance et de retirer les certificats une fois établis.

En effet, conscient que le système d'état civil doit subir une modernisation en vue de mieux répondre aux sollicitations des populations, le Gouvernement togolais a mis



en place depuis 2018 un comité technique chargé de travailler sur la réorganisation du système de l'état civil au Togo. Les acteurs de la formalisation des faits d'état civil sont appelés à rapprocher davantage l'état civil des citoyens. « L'état civil est aujourd'hui une des préoccupations majeures du Gouvernement. Ce comité a pour mission de tout réorganiser...L'état civil c'est la vie au quotidien

avec l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès » a indiqué Payadowa Boukpepsi, ministre de l'administration publique, de la décentralisation et des collectivités territoriales.

Pour lui, le thème de cette année traduit pleinement l'intérêt que tous les acteurs sont censés manifester en vue de l'amélioration du système actuel de l'état civil d'autant plus

que la pandémie liée au coronavirus impose désormais à l'humanité un nouveau mode de vie que tous les pays du monde sont contraints d'adopter avec la même stratégie de riposte.

Abordant l'importance de l'état civil pour les ac-

citoyens aux compétitions électorales.

Par ailleurs, il permet d'évaluer la dynamique des populations aussi bien en milieu rural qu'urbain. Dans ce sens, les actes de naissance, de décès, et les certificats de mariage pro-

de la création d'emplois ainsi que des programmes de développement agricole pour une autosuffisance alimentaire. « En effet, le registre des naissances et des décès est la source d'information la moins coûteuse à utiliser pour alimenter le système national d'identification (nationalités, cartes d'identité et passeports). Il contribue aussi à protéger les enfants contre les abus notamment le travail des enfants, le mariage des enfants. L'état civil assure aux citoyens l'accès aux services publics : éducation, santé, allocations financières et autres services sociaux » a-t-il expliqué.

Pour sa part, Fogan Adégnon, Président de l'Union des Communes du Togo (UCT) a aussi réagi sur le sujet en estimant que l'état civil justifie les droits qui font d'un homme un citoyen en lui permettant de participer pleinement à la vie politique et sociale de sa localité et partant, de son pays. Il constitue une source d'information statistique sur la population dont la taille et l'évolution permettent d'avoir une vision claire sur les services de base à mettre en place.

Kokou Amenti

Enquête sur les ménages :

Les indicateurs présentés

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a organisé le jeudi 29 octobre dernier à Lomé une rencontre de présentation des indicateurs issus de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019. Organisée dans les 8 pays de l'UEMOA, cette enquête permet d'actualiser les indicateurs sur les conditions de vie des ménages et de pauvreté tout en rendant comparables dans les membres de l'Union.

Le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya a présidé la semaine dernière à la cérémonie de présentation des résultats de l'enquête réalisée par l'INSEED. Selon lui, ces nouvelles données statistiques devront servir au suivi et à l'évaluation du Plan National de Développement (PND 2018-2022), de la déclaration de politique générale du Gouvernement ainsi qu'à la mesure des progrès dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo.

En effet, l'enquête effectuée sur 6171 ménages au total, a permis de collecter des données fiables



sur les conditions de vie des populations ciblées. Selon les résultats, le seuil de pauvreté, est de 273628,3 francs CFA par personne et par an. L'incidence de la pauvreté se

situe quant à elle à 45,5% au niveau national (2018-2019) contre 58,7% en 2011 et 51,1% en 2015. La capitale Lomé connaît l'incidence la plus basse avec une proportion de 22,3%.

La région centrale et la région des Plateaux ont quant à elles des incidences de pauvreté qui ne sont pas loin de moyenne nationale. Comme l'on pouvait s'y attendre, c'est la région des Savanes qui a l'incidence de pauvreté la plus élevée avec 65,1% des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Pour la prochaine étape, il sera question pour les responsables de l'INSEED et des autorités en charge du département de l'Economie et des finances de procéder à la dissémination des résultats aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays. Comme quoi, la lutte pour la réduction de la pauvreté sera au cœur des actions du gouvernement au cours de ce quinquennat

Roger GBESSIA

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

Mgr Nicodème BarrigahBénissan



Chers Opérateurs économiques, la patente est **désormais supprimée (0 fcfa)** pour vos deux premières années d'exercice.



Office Togolais des Recettes - OTR

RATUM

précédente parution (n°256), une erreur s'est glissée dans le PDRD sur la page 6. Le nouveau était en fait celui de l'article. Toutes nos excuses à nos chers lecteurs.

Importations massives des volailles au Togo :

Et si on intensifiait les productions locales ?

Le Togo dépend toujours de ses fournisseurs étrangers en ce qui concerne ses besoins en viande, particulièrement en volailles. Or, en cette période de pandémie liée à la Covid-19, les importations sont confrontées aux mesures de restriction de la libre circulation des biens et des personnes en vigueur dans presque tous les pays partenaires commerciaux. Et pourtant, les autorités togolaises en charge du département de l'agriculture, de la production animale et halieutique, s'emploient depuis quelques années déjà à mettre un accent particulier sur la nécessité de consommer les produits locaux, histoire de mettre fin à la dépendance étrangère en produits halieutiques. D'où la nécessité pour le Gouvernement d'accompagner les éleveurs locaux à intensifier les productions afin de couvrir les besoins nationaux de la population.

Au Togo, l'élevage des volailles fait partie des principales activités des paysans dans les milieux ruraux. Il participe à l'autosuffisance alimentaire et permet aux familles d'accroître leurs revenus face à leurs besoins immédiats. Ainsi, la filière de l'élevage des volailles a une très grande importance économique et sociale et joue aujourd'hui un rôle assez capital dans la lutte contre la pauvreté. Néanmoins, le chemin reste encore long pour atteindre le niveau de production escompté car le pays fait toujours face à de lourdes factures d'importation des volailles.

L'aviculture constitue l'un des plus grands domaines d'élevage au Togo particulièrement en milieu rural où elle est pratiquée par au moins 70% des ménages. Longtemps resté dans le format traditionnel, le secteur connaît une mutation vers l'installation des fermes d'élevage de type moderne en milieu urbain et semi-urbain. Mais les besoins en protéines animales n'étant pas couverts par les productions nationales le pays se trouve exposé à une forte importation des produits étrangers compo-

sés essentiellement de poulets. Néanmoins, depuis quelques années, l'agriculture togolaise portée par une politique agricole ambitieuse du Gouvernement, ne cesse d'enchaîner les bonnes performances grâce à plusieurs projets innovants. Cette performance impacte positivement la filière de l'élevage des volailles. Du coup, la filière avicole connaît elle aussi, une amélioration significative et représente environ 5% du PIB pour ces cinq dernières années. Cette amélioration se traduit par une croissance exponentielle du nombre de têtes de volailles sur la période de 2011 à 2017.

En effet, selon les chiffres communiqués par les autorités en charge de l'élevage au Togo, les productions de volailles sont passées de 8 millions de têtes en 2011 à 25 millions en 2017. Des avancées dues notamment aux financements du Programme d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Destiné à booster les productions des différentes filières agricoles, le PNIASA a permis

d'impacter la production de 13.000 acteurs de la filière avicole grâce aux diverses actions menées. Pendant ce temps, le PASA a permis de prendre en charge 90% des volailles à travers une vaste campagne de vaccination menée par 25 vaccinateurs villageois et 25 vétérinaires privés.

Dominé essentiellement par l'élevage des poules, l'aviculture connaît également l'élevage de certaines espèces notamment les pintades élevées en grande quantité dans la partie septentrionale du pays surtout dans la région des savanes. On y pratique aussi quelques élevages de canards, de pigeons et de dindes. Cette aviculture traditionnelle est caractérisée par une exploitation de type familial qui se résume à la production de volailles à petite échelle pratiquée par des ménages utilisant la main d'œuvre familiale. Ce type d'élevage traditionnel est amélioré par des projets réalisés par l'Etat et l'ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontières. Il s'agit des projets Poulailleur Traditionnel Amélioré (PTA) et le projet PAEF (Projet d'Amélioration de l'Élevage Fami-



Un jeune éleveur de volailles

lia. Ces deux projets ont organisé de vastes campagnes de vaccination dans le but de diminuer et de résoudre le problème des maladies animales. Aussi, visent-ils à accroître les productions de ce type d'élevage afin d'améliorer les revenus des producteurs. D'autres projets allant dans le même sens ont été également mis en œuvre tels que le projet de développement de la filière pintade lancé à Pagouda en 2018 et qui vise à contribuer au développement économique de la localité à travers le secteur d'élevage.

Se présentant aujourd'hui comme l'une des solutions durables à la réduction de la pauvreté et du chômage, l'élevage des volailles se développe dans presque toutes les communautés togolaises avec l'appui des différents mécanismes de financement mis en place par le Gouvernement et les par-



La viande de volailles

tenaires techniques et financiers du Togo.

S'il est vrai que le Gouvernement togolais a fait beaucoup d'efforts ces dernières années dans l'accompagnement de ce secteur pour une autosuffisance du pays en viande, il faut aussi reconnaître et souligner

que la productivité escomptée pour couvrir les besoins nationaux n'est encore atteinte. C'est donc le lieu d'attirer l'attention des décideurs pour intensifier leurs actions en faveur de ce secteur pour plus de productivité.

Roger GBESSIA

Déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités :

Un rôle bientôt confié au médiateur de la République (suite de la page 3)

Gouvernance Démocratique et la Prévention des Crises (CGDPC), M. Joseph Koba, « ce sera un peu compliqué, parce que les gens font des acquisitions de biens sous des prête-noms. Par exemple, moi je peux acquérir un immeuble, ne pas mettre directement mon nom mais mettre un autre nom et pourtant, cet immeuble m'appartient. Lorsqu'il va falloir que je fasse la déclaration de biens, je ne pense pas que ce bien va faire partie de ce que je vais déclarer. Cela réduit

un peu la crédibilité de la chose », déclare-t-il. Il revient au médiateur de la République comme la loi lui donne le droit, de mener des enquêtes pour démasquer ces biens mal acquis et cachés. « Heureusement la loi donne pouvoir au médiateur de mener des enquêtes à ce sujet. Mais est-ce que le médiateur pourra effectivement mener des enquêtes dans la règle de l'art pour qu'on sache si réellement les gens ont dissimulé leurs biens ou pas », renchérit M. Joseph Koba, SE du

CGDPC.

C'est quand même important d'aller vers cette disposition de la constitution. Même si les concernés ne vont déclarer qu'une partie infime de leurs biens, c'est déjà quelque chose. Cela évitera de détourner d'avantage. Maintenant, il reste que le médiateur de la République dispose d'une autorité pour faire plier bon nombre de personnalités à cet exercice. Il existe au Togo des personnalités dites « puissantes » ou « intouchables » à qui per-

sonne ne peut rien faire. Que pourra faire Mme Awa Nana Daboya, elle qui occupe le poste de médiateur de la République, à ces personnes ? Depuis qu'elle a été nommée à ce poste, elle n'a jamais posé un acte au nom de son statut. Plusieurs événements se sont passés dans le pays où on aurait bien voulu voir l'intervention du médiateur de la République mais Mme Awa Nana Daboya a brillé par son absence. Tout se passe comme si le Togo ne dispose pas d'une telle

autorité. Avec cette attitude, est-ce qu'elle pourra obligé les hautes personnalités de ce pays à venir déclarer leurs biens et avoirs devant elle. Si cette disposition est devenue une réalité, elle ne sera que l'ombre d'elle-même comme d'autres dispositions prises par le gouvernement et restées sans application effective sur le terrain. Sinon la loi fait obligation, outre les personnes déjà indiquées plus haut, les membres des bureaux des partis politiques ou encore les

responsables d'organes de presse à déclarer leurs biens et avoirs supérieurs à 200 000 FCFA, les revenus annuels bruts, les autres sources de revenus, à l'étranger ou sur le territoire, et ceux du conjoint. Une peine allant de 1 à 3 ans de prison, assortie ou non à une amende comprise entre 500 000 mille et 5 millions FCFA, est prévue pour tout contrevenant en cas d'omission ou de dissimulation.

M. Mazé



Devise : Travail-Discipline-Succès

**Votre Complexe Scolaire ouvre les portes de la Terminale
cette rentrée scolaire 2020 - 2021,
Désormais au CS "LES ENARQUES",**

c'est TOUS LES CYCLES au complet :

MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLEGE - LYCEE

NOS RESULTATS AU BAC1 CETTE ANNEE 2019-2020

BAC 1 Série A4	93,33%
BAC 1 Série D	100%
POURCENTAGE GLOBAL	96%

Complexe Scolaire "LES ENARQUES", la référence pour les leaders de demain

AGOE - LEGBASSITO 13 BP 507 / TEL : 70 33 52 69

COMPLEXE SCOLAIRE " LES ENARQUES " DERRIERE LE MARCHÉ DE LEGBASSITO, SUR LA ROUTE DE ZOVIADJIN



Devise : Travail-Discipline-Succès